

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2017)
Heft: 2160

Artikel: La démocratie au temps du néolibéralisme : à propos du dernier livre de Marcel Gauchet
Autor: Olivier, Meuwly
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014289>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Benoît Genecand?

La Suisse ne peut se défaire à la légère de l'Accord sur la libre circulation (ALC), car elle devrait alors faire son deuil de l'ensemble des Accords bilatéraux I. Plus grave, elle solderait le seul lien solide qui la relie à l'Europe à un moment où les soubresauts de la politique mondiale montrent à l'évidence la vulnérabilité d'un Etat solitaire. Si des aménagements à la libre circulation se révèlent nécessaires, c'est dans le cadre de l'Union européenne et en partenariat avec elle qu'ils doivent se discuter et non par un cavalier seul helvétique.

D'autres voies possibles

Pour l'heure, les problèmes que l'on impute à l'ALC peuvent trouver des solutions par d'autres voies que la rupture avec l'Union européenne et l'isolement. La Suisse dispose des moyens de réguler l'immigration de manière autonome sans pour autant ériger des barrières en forme de contingents et autres plafonds.

A commencer par l'abandon d'une politique fiscale qui attire non seulement des entreprises étrangères, mais aussi la main-d'œuvre nécessaire à leur activité. A cet égard, on aurait pu attendre de Benoît Genecand qu'il manifeste son opposition à la réforme de l'imposition des entreprises, conçue précisément pour perpétuer cette attractivité. La promotion économique assidue et la concurrence fiscale à laquelle se livrent les cantons ne constituent pas un atout

pour la définition d'une politique de développement économique maîtrisée au niveau fédéral ([DP 2067](#)).

Un [contrôle](#) beaucoup plus strict du marché du travail pour lutter contre la sous-enchère salariale rendrait moins intéressant le recours à une main-d'œuvre étrangère faisant concurrence aux travailleurs locaux. La loi sur le [travail au noir](#) vient d'ailleurs d'être [modifiée](#) par le Parlement dans le sens d'une application plus efficace. La lourdeur bureaucratique d'un tel contrôle - c'est la crainte de Benoît Genecand - ne serait sans doute pas plus grave que celle engendrée par un système de contingents.

Enfin, la Suisse est loin de valoriser pleinement les compétences de ses habitants. Sous prétexte d'économies, elle limite l'accès à toute une série de formations pour ensuite importer une main-d'œuvre déjà formée. Par ailleurs et pour les mêmes raisons, elle peine à suffisamment développer les infrastructures permettant de conjuguer carrière professionnelle et vie de famille.

Toutes ces actions impliquent la volonté politique d'instaurer un modèle de développement démocratiquement débattu, qui se révèle tout à la fois durable et équitable dans la répartition de ses fruits ([DP 2129](#)). Au lieu de quoi nous nous laissons emporter par une croissance désordonnée, considérée comme un phénomène quasi naturel et dont nous nous étonnons ensuite qu'elle provoque des réactions de rejet.

La démocratie au temps du néolibéralisme

A propos du dernier livre de Marcel Gauchet

Olivier Meuwly - 29 mars 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31288>

Il est délicat d'aborder de façon sereine ce néolibéralisme auquel il est de bon ton d'attribuer tous les

dysfonctionnements du temps. Aux libéraux, empêtrés dans ce «néo» qui attise leur mauvaise conscience, répond souvent

une gauche prompt à déceler dans le néolibéralisme un complot destiné à déstabiliser les démocraties occidentales.

Témoin un récent [«appel à contributions»](#) lancé par des chercheurs de l'Université de Berne désireux de rassembler les preuves que le néolibéralisme a lui-même façonné les crises qui ont jalonné ces 30 dernières années pour mieux étendre son empire sur les âmes...

C'est contre ce type de raisonnement formaté et rétif à des questionnements trop complexes que se dresse Marcel Gauchet dans le dernier volet de sa tétralogie consacrée à l'avènement de la démocratie, et qui vient de paraître: [Le nouveau monde](#).

Balayant les idées toutes faites sur ce fameux néolibéralisme, refusant les approches binaires et réduites à des causalités hâtivement caricaturées, Gauchet embrasse le phénomène néolibéral dans sa réelle ampleur, à la fois politique, économique et philosophique. Il ose se poser une question qui passe aujourd'hui pour une véritable provocation: si le néolibéralisme puise, certes, dans le libéralisme *«historique»* avant d'en *«exploser»* les finalités, ne se nourrirait-il pas aussi d'une vision de l'individu sublimé dans sa liberté que rien ne devrait altérer?

Voici une vingtaine d'années, nous avons mené une enquête similaire qui partait du postulat d'une victoire tardive de la pensée anarchiste dans le sillage de la révolution intellectuelle et culturelle des années 60 et 70, à travers le

vieux conflit entre le rationalisme hérité des Lumières et son antithèse, le romantisme allemand. Gauchet reprend le problème en méditant sur le processus de l'autonomisation de l'individu, progressivement détaché d'un univers unifié par la religion. Gauchet débusque lui aussi dans la rupture des années 60 et 70, et la mise au rancart de toute forme d'autorité exogène, l'émergence d'une revendication libertaire adoubant l'individu-roi. Les conséquences de ce renversement sont cataclysmiques, car la perception du politique, mais aussi du droit et de l'histoire, en sort bouleversée.

Cette tentative de repérer dans les années 60 et 70, sinon la cause des avanies de la démocratie dite *«postmoderne»*, du moins la matrice d'un changement de paradigme à même d'expliquer les aspirations contradictoires de nos contemporains, déchirés entre une soif de liberté et un ancrage national rassurant, n'est pas isolée. Dans *Die Zeit* du 23 mars dernier, Thomas Assheuer a montré que même des historiens de Stanford, le foyer de la contre-culture américaine, relisent désormais les prémisses de ce mouvement dans une assomption de la liberté qui, tout en s'imposant sur la durée et en influençant l'essor de l'industrie numérique, a mis en place un système de pensée peut-être pas sans effet sur le vide idéologique actuel. Ce vide si propice à des discours populistes qu'embrase

l'angoisse d'une société sans repères.

Marcel Gauchet voit la crise de la démocratie représentative dans l'affermissement d'un néolibéralisme d'autant plus habile à brouiller les pistes qu'il endosse lui-même une double tradition, dont on a abusivement tendance à juger les deux axes incompatibles. Droite et gauche sont ainsi invitées à s'interroger. La première s'est trop souvent complu dans un économisme survolté qui aurait brisé les amarres avec un système étatique apte à endiguer ses pulsions destructrices. Et à cette première dérive s'est ajoutée une véritable *«idéologie des droits de l'homme»* qui aurait repris à son compte le culte de l'individu unique maître de son destin promu par le néolibéralisme de *«droite»*, pour mieux matelasser son unicité à travers une série de droits déconnectés de toute responsabilité collective.

Cette dernière proposition a valu à son auteur une haine farouche de la part d'une partie de la gauche, incapable d'accepter la moindre critique à l'égard de droits de l'homme hissés au rang de morale universelle. Pourtant, dans une récente interview accordée à [L'Obs](#), Gauchet a réaffirmé son attachement au socialisme...

La solution aux antinomies de notre modernité réside, selon le philosophe, dans une démocratie représentative seule apte à *«gérer»* la nécessaire distance entre le

citoyen et le pouvoir. Le philosophe éjecte ainsi en une ligne «*le rêve obsédant de la démocratie directe*», selon ses propres termes.

Il est cohérent avec lui-même: dans son esprit, la démocratie directe ne constitue que l'aboutissement de l'individualisme qu'il dénonce.

Pas à tort lorsque l'on examine les revendications du Mouvement Cinq étoiles en Italie ou des Pirates en Allemagne: leur démocratie, qui ambitionne d'anéantir tout intermédiaire, symbolise assurément le vide que Gauchet redoute. Mais son exécution de ce type de régime est toutefois un peu sommaire, à un moment où les peuples

réclament, malgré tout, plus de participation aux décisions qui les concernent.

A ce titre, le système suisse, qui canalise la démocratie directe par des procédures solides et réserve une place essentielle au Parlement, pourrait inspirer quelques réflexions.

De «l'initiative de crise» à l'action publique face à la crise des «subprimes»

Crise et chômage sont devenus des phénomènes durables auxquels on sait mieux répondre

Jean-Pierre Ghelfi - 28 mars 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31281>

Les propositions de l'initiative populaire pour combattre la crise des années 30 ont été vivement combattues au motif qu'il fallait éviter par-dessus tout de socialiser l'économie suisse. Vraiment? Aujourd'hui ces propositions constituent l'action «normale» des pouvoirs publics.

«*L'industrie horlogère a subi des pertes gigantesques, au point que la contrée où elle s'exerçait est tombée dans une grande misère. Les chances de voir cette industrie retrouver son ancienne prospérité sont malheureusement fort minimes.*» Cette citation n'est pas tirée d'un discours prononcé lors de la toute récente Foire internationale de l'horlogerie de Bâle, mais du *Message* du Conseil fédéral sur l'initiative populaire [«pour](#)

[combattre la crise et ses effets](#)». Lancée par le parti socialiste suisse et l'Union syndicale suisse, elle a été déposée le 30 novembre 1934 munie de 334'699 signatures.

Il n'y a pas de lien entre cette initiative et la crise de 2007-2008 - dite des *subprimes* -, sinon que celle vécue ces dernières années est considérée comme la plus grave depuis précisément celle des années 30. Mais néanmoins deux enseignements. D'une part, la politique monétaire a été inexistante dans les années 30, alors que Keynes la recommandait déjà. D'autre part, le Conseil fédéral rejetait un texte dont l'acceptation aurait conduit à une socialisation de notre vie économique.

Le Conseil fédéral de l'époque a fait diligence pour la traiter. Il a publié son *Message* le 6 mars 1935, plus de trois mois à peine après son dépôt. Les Chambres ont procédé à un examen tout aussi rapide de sorte que la votation a pu intervenir le 2 juin déjà. Le peuple l'a repoussée par 567'425 non contre 425'242 oui. Trois cantons et deux demi-cantons l'ont acceptée - aucun canton romand ne l'a soutenue. La participation, impressionnante, s'est élevée à 84,4%.

La raison de la célérité des débats tient au fait que l'initiative soulève - admirons la formulation - «*une question fondamentale de la plus haute importance et c'est pourquoi le Conseil fédéral [...] en recommande nettement et*